



Stage de pastel animé par Joël Achard

Vendredi 17 et samedi 18 novembre 2023

Salle des douves / Salle des Fêtes
Place de l'hôtel de Ville – Montaigu-Vendée
Tous niveaux

FICHE D'INSCRIPTION

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL : MAIL :

Horaires : 9h à 12h et de 13h à 16h30

Thème et descriptif :

Paysage ludique et dynamique

Traiter le paysage de façon coloriste et impressionniste par :

- Le traitement de la couleur à la manière des coloristes.
- La simplification des formes par de larges aplats

Le but étant de sortir du traitement classique conventionnel et de produire une œuvre créatrice d'émotion, tout cela sans stress et dans la bonne humeur.

Chaque personne est conseillée et guidée individuellement à partir de sujets communs ou personnels, au libre choix de chacun.

Jour 1 : Réalisation de petits exercices en petits formats avec des photos fournies.

Jour 2 : Chacun réalise son propre sujet individuel avec mon accompagnement.

Matériel

- Papier Pastelmat de préférence.
Couleurs Sienne, gris foncé ou lie de vin au choix, plusieurs feuilles en 50X70 (Possibilité d'utiliser du Pastel Card ou de l'Art Spectrum)
- Une planche de format minimum 50X70 ou autre support rigide pour fixer le papier de travail ;
- Une gamme assez large de pastels (avec si possible quelques tendres dans le lot) Toutes les couleurs sont admises (Il est important d'avoir aussi quelques pastels de teintes très foncées dans plusieurs couleurs pour les contrastes)
- Un crayons pastel clair et un foncé pour le dessin ;
- Un ou deux pinceaux poils durs, type usé bombé ou plat en soie de porc pour effacer à l'occasion ;
- Des feuilles de papier cristal pour protéger ses réalisations et quelques trombones pour les tenir ;
- Un chevalet

Organisation : La ville de Montaigu-Vendée se charge des inscriptions, de l'accueil et de l'organisation du stage.

Tarif du stage : 120 euros les 2 jours et par personne. Les inscriptions se concrétisent par le versement d'un chèque d'acompte de 60 euros (non encaissé avant le stage) à l'ordre de Joël Achard, transmis avec la fiche d'inscription. Le solde restant sera versé à l'artiste le 1^{er} jour du stage.

Règlement du stage

- Le nombre minimum de stagiaires est de 6 et de 12 personnes maximum.
- La liste du matériel sera envoyée à tous les stagiaires dès que le stage sera complet.
- La ville de Montaigu-Vendée et l'artiste pourront annuler les inscriptions, une semaine avant le stage, si le nombre de stagiaires inscrits est inférieur à 6, sans que quiconque puisse prétendre à une indemnité, les stagiaires étant remboursés de leur acompte.
- Tout désistement à l'initiative d'un stagiaire inscrit intervenant moins de 3 semaines avant le début du stage ne donnera pas lieu au remboursement de l'acompte versé.
- Les frais de transport, hébergement et repas seront à la charge du stagiaire.



Fait à

Le

« Bon pour accord » et signature

**A retourner au service événementiel par
courrier :**

Hôtel intercommunal 35 avenue Villebois Mareuil
85607 Montaigu-Vendee Cedex

Contact : evenement@montaigu-vendee.com /

Tel. 02 51 46 45 45